



Communiqué de la Libre Pensée du Gard en date du 13 / 06 / 2026

À propos des croix illégales dans le Gard (épisode 2)

Suite aux signalements de plusieurs associations dont la Ligue des Droits de l'Homme (LDH), la Libre Pensée du Gard (LP30) et l'Action citoyenne antiraciste et antifasciste de Beaucaire (ACAAB), le Conseil départemental du Gard a procédé ce mardi 09 juin au retrait de la croix en bois installée illégalement sur un terrain lui appartenant surplombant le pont de Vallabrègues. Mais les idolâtres avaient déjà préparé leur « croix de secours » qu'ils ont plantée au même endroit dès la nuit suivante (Ils n'ont pas attendu trois jours pour la faire ressusciter).

Une autre croix, en métal celle-là, elle aussi sur le territoire communal de Comps se trouve sur une parcelle appartenant à ... la commune de Beaucaire. Pour rappel, cette croix remplace la précédente, en bois, qui avait été sciée trois mois plus tôt par des citoyens anonymes. Nelson Chaudon, le maire (RN) de Beaucaire, a déclaré qu'il ne ferait pas retirer la croix implantée sur « sa » parcelle. Cet élu nous a prouvé par le passé qu'il ne manquait jamais une occasion d'enfreindre la laïcité en invoquant de pseudo traditions comme installer une crèche chrétienne dans la mairie malgré l'interdiction du tribunal administratif.

On voit bien comment les identitaires tentent de reconquérir le territoire au nom d'une « tradition chrétienne » qui n'a pourtant plus cours dans la République française, officiellement laïque depuis 1905. Mais pour eux, visiblement, la laïcité s'adresse aux « autres » et on peut craindre que le manque de réactivité des pouvoirs publics les encourage à continuer.

Le (mauvais) feuilleton continue donc. Si rien n'est fait dans les jours qui viennent, la Libre Pensée du Gard réitérera sa demande auprès du Conseil départemental voire de la Préfecture pour que les autorités compétentes fassent enfin respecter la loi.